

## ÉDUCATION

Peu d'enseignants  
veulent « travailler  
plus pour gagner  
plus » PAGE 12

## SOCIÉTÉ

# Peu d'enseignants veulent « travailler plus pour gagner plus »

Promesse de campagne d'Emmanuel  
Macron, le fameux « pacte » vise surtout  
à remplacer les professeurs absents.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

**ÉDUCATION** En cette rentrée, les chefs d'établissement « vendent des briques ». Derrière l'expression, la mise en œuvre, à marche forcée, du « pacte » avec les enseignants. Un pacte fait de « briques » selon le jargon usité, qui correspondent à des missions supplémentaires rémunérées. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2022, ce fameux pacte vise à introduire du « mérite » dans la rémunération des enseignants. Plus prosaïquement, il s'agit de colmater les brèches du système éducatif, à commencer par le remplacement des absences de courte durée des enseignants. Sujet qui « crée de la défiance chez les parents d'élèves », a martelé le président début septembre, lors d'un déplacement dans un lycée professionnel à Orange.

Un an et demi après la promesse, le pacte est arrivé dans les établissements.

À 1250 euros la brique – dans une limite de trois briques maximum par an –, le dispositif rencontre-t-il le succès escompté ? Pap Ndiaye, prédécesseur de Gabriel Attal Rue de Grenelle, avait estimé que pour couvrir les besoins du système, notamment en remplacement des enseignants absents, 30 % des personnels devraient signer ce pacte. Une proportion qui, au moment de son départ en juillet, n'était pas atteinte selon son cabinet. Alors que l'actuel ministre attend les retours d'une enquête qui permettra de mesurer le taux d'adhésion, le SNPDEN-Unsa, principal syndicat des chefs d'établissement, a avancé le chiffre « effarant » (dixit) de 30 % des collèges et lycées dans lesquels « zéro pacte n'a été signé à ce stade ». Seules 23 % des briques proposées dans les établissements ont été « absorbées », constate-t-il par ailleurs dans son enquête de rentrée, menée auprès de 2750 prin-

cipaux et proviseurs. « Ce dispositif, mal né et mal nommé, n'a pas trouvé son public », assène son secrétaire général, Bruno Bobkiewicz. Dans son propre établissement, le lycée Buffon (Paris 15<sup>e</sup>), sur 100 enseignants, un seul a signé. Il espère qu'« aucun chef d'établissement ne sera évalué sur le nombre de pactes signés ».

## « On assiste à du marchandage »

Car les académies mettent la pression. « Les pratiques sont variables, mais certaines ont fixé un taux à atteindre sur les absences de courtes durées », explique Agnès Andersen, à iD-FO, syndicat des personnels de direction. « On assiste à du marchandage », explique Sophie Vénétitay au Snes-FSU. Certains chefs d'établissement expliquent aux enseignants qu'ils ne pourront pas faire de sorties scolaires ou partir en formation, s'ils n'acceptent pas le remplacement ». Emmanuel Macron a





fait de ce sujet, qui touche l'opinion publique en plein cœur, la priorité de son pacte. Il faut dire que les absences inférieures à 15 jours représentent 2,5 millions d'heures, parmi lesquelles seul un cinquième est remplacé, selon un rapport de la Cour des comptes publié en 2021. Sur le terrain, ce remplacement risque de se heurter à des difficultés techniques. Si le prof de maths est absent, sera-t-il remplacé par un collègue de sa discipline (où les enseignants manquent...), de français, d'anglais ou d'EPS ? L'objectif est-il de donner aux élèves les heures de cours prévues au programme ou de mettre « un professeur devant chaque élève » - pour reprendre le mantra de l'exécutif - quel qu'il soit ? « La nouvelle organisation du bac, avec les spécialités et le tronc commun, se prête peu au remplacement. Par ailleurs, pour les agrégés, plus nombreux au lycée, l'apport salarial n'est pas forcément très attractif, souligne Agnès Andersen. Ils font déjà des heures supplémentaires et des vacations dans le supérieur ». Au collège, le pacte semble prendre un peu plus. Le dispositif « devoirs faits », généralisé en classe de 6<sup>e</sup>, fait partie des « briques ». Au total, une dizaine de missions supplémentaires sont listées par l'Éducation nationale, de l'accompagnement des élèves en difficulté à la coordination de « projets d'innovation pédagogique ». « Derrière cette dernière appellation, on trouve tout et n'importe quoi », glisse Jean-Rémi Girard au Snalc.

« On tente de nous acheter pour être mieux payés! », s'étrangle-t-on au Snes. Mais sur le terrain, les enseignants regardent les briques de près. « On est contre le principe de travailler plus, mais on a faim! », résume une directrice d'école. « Collectivement, les enseignants sont contre. Individuellement, la réalité quotidienne et l'inflation les rattrapent », ajoute une chef d'établissement. ■





Des élèves dans leur classe le jour de la rentrée scolaire 2023 au lycée Victor-Duruy, à Paris. MIGUEL MEDINA/AFP

